

# FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

## CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI QUERCY & PROGRAMME LEADER (2007-2013)

### Cadre réservé à l'administration

C.T.C.P. 4<sup>ème</sup> programmation Mesure N° 2.2 : Développement de l'offre culturelle

Programme LEADER Dispositif 323E

Service référent : DDT de Tarn et Garonne

Opération n°28

Osiris n°: 41310G086000026

Date de dépôt de dossier : 26/07/2010

Date ARDC 25/10/2010

INTITULE : Les Cabrioles D'automne 2010 : Evènement jeune public en Pays Midi-Quercy

### LOCALISATION :

La manifestation aura lieu dans 3 communes du Pays Midi-Quercy :

Puylaroque, Montpezat, La Salvetat Belmontet : partenaires financiers et suivi avec l'ADDA du projet (construction, évaluation, bilan). Comités des fêtes des communes partenaires pour l'accueil des spectacles tout public famille.

Concertation, coordination action culturelle tout public avec les médiathèques de Montpezat de Quercy, de Puylaroque, Monclar de Quercy, Nègrepelisse.

MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : ADDA 82

Association Départementale pour le Développement des Arts et de la culture en Tarn-et-Garonne.

### OBJECTIFS :

Offre culturelle en milieu rural : diffusion de spectacles professionnels pour les jeunes et le public familial.

Accès des plus jeunes à la création artistique (danse, théâtre d'objet, musique) en lien avec l'éducation artistique. Permettre aux familles de se rendre aux spectacles en milieu rural. Impliquer les professionnels de l'éducation dans un projet culturel en rapport étroit avec les projets d'établissements.

La programmation et la diffusion de spectacle sont liées à des actions de médiation culturelle assurant ainsi une relation étroite avec les habitants et leurs lieux de vie, leur vécu dans un paysage donné. La relation aux arts visuels sera abordée en croisant d'autres arts : littérature, théâtre, musique.

La littérature pour la jeunesse est innovante avec une grande force poétique. Ses divers textes adaptés au théâtre deviennent des éléments de référence accessibles à tous et donnent le pouvoir d'y comprendre le monde et d'y prendre sa place.

La démarche du festival s'inscrit en adéquation avec l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts, cadre établi par le Ministère de l'Education Nationale depuis 2008. La priorité est donnée au dialogue entre les différents champs artistiques pour permettre aux plus jeunes de se constituer un parcours culturel, des références pour créer le lien avec la société qui les porte.

### CONTENU DU PROJET :

Programmation de spectacles destinés aux jeunes (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) autour d'une thématique alliant le patrimoine culturel, bâti dans une thématique globale « Sur les chemins de l'ailleurs ». Les spectacles programmés sont créés à partir des textes de la littérature jeunesse.

Définir une thématique autour des chemins de l'ailleurs permettra d'ouvrir des portes sur les chemins que l'on construit au cours d'une vie, de son expérience et les chemins que l'on parcourt. Le rapport au patrimoine avec les chemins, le paysage sera étroit.

L'organisation d'un évènement jeune public sur un territoire donné doit permettre non seulement la découverte de spectacles, d'auteurs, à travers des actions culturelles, mais aussi de donner un autre regard aux habitants sur leur lieu de vie en milieu rural. C'est pour cette raison que des séances de travail auront lieu en amont du festival avec les élus des communes accueillantes, des enseignants, des parents d'élèves et associations locales.

Programmation en cours de réalisation :

- ♦ Cie Opéra Light : *Le cœur est la plus précise des horloges* (musique – voix – arts du cirque à partir de 4 ans) à partir du texte d'Alberto Ruy Sanchez
- ♦ Cie Réfectoire : *La lune entre deux maisons* de Suzanne Lebeau pour les 3-6 ans
- ♦ Cie du Si : *L'ogrelet* de Suzanne Lebeau à partir de 6 ans
- ♦ Cie Tintamarre : *Mémoire de la Rose*. D'après le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry. Spectacle franco-arabe à partir de 8 ans
- ♦ Humani Théâtre, *Albatros*, texte de Fabrice Melquiot, à partir de 11 ans.

## Liens avec le développement durable :

Sensibilisation des jeunes publics au patrimoine culturel

## ANNEE DE REALISATION : 2010

D'avril à juin : travail avec les bassins d'écoles concernés + collège de Caussade, Nègrepelisse pour l'action culturelle, en lien avec les médiathèques,

D'avril à juin : construction de la programmation

D'octobre à décembre 2010 : action culturelle en milieu scolaire

Du 8 au 28 novembre 2010 : diffusion des spectacles scolaires et tout public.

## PARTENAIRES :

Mairies Puylaroque, Montpezat, La Salvetat Belmontet et Comités des fêtes des communes - OCCE 82 et Education Nationale - Médiathèque de Montpezat de Quercy, de Puylaroque, Monclar de Quercy, Nègrepelisse - Cogemat

## COUT PREVISIONNEL TTC (l'ADDA 82 n'est pas assujettie à la tva) :

Postes de dépenses	Montant en €	Montant € éligible à Leader *
Achats spectacles / actions culturelles		26 797.88€
Salaire technicien + frais déplacement		1 540.40 €
Frais d'hébergement		4 048.00 €
Location matériel		900.00€
Droits d'auteur		2 566.00 €
Frais de communication		1322.77€
<b>Total</b>		<b>37 175.05 €</b>
<b>Recettes générées à déduire billetterie</b>		<b>- 5000.00 €</b>
<b>Total</b>		<b>32 175.05 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (si déjà connu)

*Plan de Financement proposé le 15/04/2010 pour avis d'opportunité*

COUT TOTAL	Leader	CG	CR	Etat	communes	Autofinanc.
35 030€	10 000€	10 000€	6 000€	€	1 300€	7 730€
100 %	28,55 %	28,55 %	17,13 %	%	3,71 %	22,06 %

## **Plan de Financement réajusté proposé pour validation** (\*Evènementiel limité à 30 %)

COUT TOTAL	Leader *	CG	CR	Etat	Communes	Autofinanc.
32175.05 €	9 652.52 €	10 000 €	6 000 €	€	1 050 €	5 472.53 €
100 %	30 %	31.08 %	18.65 %	%	3.27 %	17 %
		Acquis	Acquis		Acquis	

### Cadre réservé à l'administration

#### **ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER A LA CONVENTION TERRITORIALE**

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la convention territoriale et ses impacts, à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier technique » :

Inscription dans le schéma culturel du Pays Midi-Quercy 2010

Ce projet s'inscrit dans la fiche action n°4 du schéma de développement culturel, dont l'objectif est de soutenir et développer l'offre de spectacle vivant comme l'accès et les projets mis en œuvre par des professionnels ou de niveau professionnel et plus précisément dans la mesure 4.3 qui est de développer l'action culturelle des festivals intégrant d'autres domaines artistiques à l'année, dans un objectif d'éducation artistique et culturelle, collaboration avec l'ADDA82

-----  
**Partie à compléter uniquement lors de la présentation de l'opération en**

**Comité de programmation Leader (le cas échéant) :**

#### **ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER AU PROGRAMME LEADER**

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la Convention Leader, sa plus-value sociale et environnementale à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier de demande Leader » :

Ce projet rentre bien dans notre plan de développement Leader Midi-Quercy dont la priorité ciblée retenue est « l'innovation sociale et environnementale pour une attractivité durable en PMQ » et plus précisément dans la fiche dispositif 323E qui permet de financer les festivals ou projets structurants identifiés dans le schéma de développement culturel du Pays Midi-Quercy contribuant à l'appropriation des enjeux du territoire ou à une meilleure connaissance du patrimoine.